AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité des Bouches-du-Rhône

7 rue Francis Davso
13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

AUDITA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près

la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

25 Rue SYLVABELLE – 13 006 MARSEILLE

Ce rapport contient 38 pages.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité des Bouches-du-Rhône

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

7 rue Francis Davso

13001 MARSEILLE

Récépissé de déclaration n°03.638 du 12 juillet 1958

à la préfecture des Bouches du Rhône

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

AUDITA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près

la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

25 Rue SYLVABELLE – 13006 MARSEILLE

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité des Bouches-du-Rhône

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

7 rue Francis Davso

13001 MARSEILLE

Récépissé de déclaration n°03.638 du 12 juillet 1958

à la préfecture des Bouches du Rhône

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux membres du Comité,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité départemental des Bouches du Rhône de la Ligue Nationale Contre le Cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Tél : 442 724 704 00030

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 06 mai 2025

AUDITA

Représentée par Patrice SEJNERA

Société inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 [illegible] 00030

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2024	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**14 199.52**	**(4 440.00)**	**9 759.52**	
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 440.00	(4 440.00)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours	9 759.52		9 759.52	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 634 670.81**	**(402 685.81)**	**1 231 985.00**	**1 287 087.50**
Terrains				
Constructions	1 456 435.09	(249 022.48)	1 207 412.61	1 265 065.95
Install. techniques, matériel et outillage industriels	3 263.03	(1 997.82)	1 265.21	567.20
Autres immobilisations corporelles	174 972.69	(151 665.51)	23 307.18	21 454.35
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**55 472.00**		**55 472.00**	**53 852.00**
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	54 822.00		54 822.00	53 202.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	650.00		650.00	650.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	**1 704 342.33**	**(407 125.81)**	**1 297 216.52**	**1 340 939.50**
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	**4 424.64**		**4 424.64**	
CRÉANCES	**397 902.06**		**397 902.06**	**217 556.80**
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	397 902.06		397 902.06	217 556.80
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	**4 948 190.07**		**4 948 190.07**	**4 464 405.52**
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 948 190.07		4 948 190.07	4 464 405.52
Charges constatées d'avance	**3 629.36**		**3 629.36**	**80.00**
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**5 354 146.13**		**5 354 146.13**	**4 682 042.32**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**7 058 488.46**	**(407 125.81)**	**6 651 362.65**	**6 022 981.82**
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 104 00030

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2024	Exercice au 31/12/2023
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	**2 986 763.13**	**2 986 763.13**
Réserves statutaires ou contractuelles	1 400 000.36	1 400 000.36
Réserves pour projet de l'entité	1 586 762.77	1 586 762.77
Autres réserves		
Report à nouveau	**2 462 101.34**	**2 446 522.21**
Excédent ou déficit de l'exercice	**481 457.25**	**15 579.13**
Situation nette (sous total)	**5 930 321.72**	**5 448 864.47**
Fonds propres consomptibles		
Fonds propres consomptibles		
Fonds associatifs résultat /controle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	**11 964.25**	**13 312.46**
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	**5 942 285.97**	**5 462 176.93**
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		24 000.00
Provisions pour charges	25 495.00	27 042.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	**25 495.00**	**51 042.00**
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	**683 581.68**	**509 762.89**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 670.87	195 456.93
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	53 774.02	54 057.14
Dettes fiscales	27 133.86	19 655.63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	464 002.93	240 593.19
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	**683 581.68**	**509 762.89**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**6 651 362.65**	**6 022 981.82**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
SIRET : 442 724 704 00030

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024 12 Mois	31/12/2023 12 Mois	VARIATION	%
Cotisations	78 944.00	82 848.00	(3 904.00)	-4.71 %
Ventes de biens et services	10 055.00	12 778.06	(2 723.06)	-21.31 %
Ventes de biens	1 100.00	490.00	610.00	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	8 955.00	12 288.06	(3 333.06)	-27.12 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	126 746.20	178 176.00	(51 429.80)	-28.86 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	885 295.83	977 201.10	(91 905.27)	-9.40 %
Dons manuels	885 295.83	976 746.10	(91 450.27)	-9.36 %
Mécénats		455.00	(455.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	1 194 697.98	314 002.74	880 695.24	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	54 459.74	24 789.84	29 669.90	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		0.30	(0.30)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 350 198.75**	**1 589 796.04**	**760 402.71**	**47.83 %**
Achats de marchandises	675.53	2 156.28	(1 480.75)	-68.67 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	473 270.67	490 956.17	(17 685.50)	-3.60 %
Aides financières	899 303.51	522 468.26	376 835.25	72.13 %
Impôts, taxes et versements assimilés	17 012.01	21 340.11	(4 328.10)	-20.28 %
Salaires et traitements	265 085.63	269 778.82	(4 693.19)	-1.74 %
Charges sociales	114 059.28	113 220.85	838.43	0.74 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	95 396.64	119 110.54	(23 713.90)	-19.91 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	78 972.46	74 791.48	4 180.98	5.59 %
CHARGES D'EXPLOITATION	**1 943 775.73**	**1 613 822.51**	**329 953.22**	**20.45 %**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**406 423.02**	**(24 026.47)**	**430 449.49**	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	91 698.69	50 133.74	41 564.95	82.91 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	**91 698.69**	**50 133.74**	**41 564.95**	**82.91 %**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	**91 698.69**	**50 133.74**	**41 564.95**	**82.91 %**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024 12 Mois	31/12/2023 12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**498 121.71**	**26 107.27**	**472 014.44**	
Sur opérations de gestion	3 463.09	1 929.29	1 533.80	79.50 %
Sur opérations en capital	1 348.21	1 479.49	(131.28)	-8.87 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**4 811.30**	**3 408.78**	**1 402.52**	**41.14 %**
Sur opérations de gestion	411.76	2 154.11	(1 742.35)	-80.88 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**411.76**	**2 154.11**	**(1 742.35)**	**-80.88 %**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**4 399.54**	**1 254.67**	**3 144.87**	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	21 064.00	11 782.81	9 281.19	78.77 %
TOTAL DES PRODUITS	**2 446 708.74**	**1 643 338.56**	**803 370.18**	**48.89 %**
TOTAL DES CHARGES	**1 965 251.49**	**1 627 759.43**	**337 492.06**	**20.73 %**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**481 457.25**	**15 579.13**	**465 878.12**	
Dons en nature	18 463.83	8 488.75	9 975.08	
Prestations en nature	864.58	12 396.67	(11 532.09)	-93.03 %
Bénévolat	45 631.54	42 163.20	3 468.34	8.23 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**64 959.95**	**63 048.62**	**1 911.33**	**3.03 %**
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	18 463.83	8 488.75	9 975.08	
Prestations en nature	864.58	12 396.67	(11 532.09)	-93.03 %
Personnel bénévole	45 631.54	42 163.20	3 468.34	8.23 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**64 959.95**	**63 048.62**	**1 911.33**	**3.03 %**
NON AFFECTÉS				

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche** :

  Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades** :

  Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage** :

  Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation** :

  Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 440 724 704 00030

- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Durant l'année 2024, le comité départemental 13 a continué son implantation dans le département et intensifié les missions sociales auprès des personnes touchées par cette maladie qui continue a être combattue sans relâche depuis des années.

Une nouvelle structure de soins a vu le jour à Martigues grâce à une collaboration très efficace avec la mairie.

L'année 2024 a été particulièrement marquée par les éléments suivants :

- Le montant des legs et assurances vie a atteint un montant significatif de 1.176.592 €.
- Une diminution du nombre des adhérents qui passe de 10.356 à 9.868 soit moins 4.71 %.
- Une augmentation des missions sociales de 346 K€ soit plus 31 %.
- Une stabilité des frais de recherche de fonds (258 K€ contre254 K€ en 2023) et une maîtrise des frais de fonctionnement (195 K€ contre 196 K€ en 2023).
- Un résultat excédentaire de 481 K€.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A Début Exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Fin exercice
Immobilisations incorporelles	4 400	9 760		14 160
Immobilisations corporelles	1 619 871	14 799		1 634 670
Immobilisations financières	53 852	1 620		55 472
Total	**1 678 123**	**26 179**	**0**	**1 704 302**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

3.1.2.1 *Détail des colonnes « B et C »*

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	**9 760**	**0**
→ 232000	9 760	
→ ...		
Immobilisations corporelles	**14 799**	**0**
→ 215400	1 319	
→ 218310	12 710	
→ 218410	770	
Immobilisations financières	**1 620**	**0**
→ 271800	1 620	
→ ...		
Total	**26 179**	**0**

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	4 440			4 440
Amort.Immobilisations corporelles	332 784	69 902		402 686
Amort.Immobilisations financières	0			0
Total	**337 224**	**69 902**	**0**	**407 126**

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	52 164	1 620		53 784
Autres titres immobilisés				0
Prêts				0
Autres immobilisations financières	1 688			1 688
Total	**53 852**	**1 620**	**0**	**55 472**

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2024

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	**0**	**0**	**0**

Néant

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	55 472		55 472
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	397 902	397 902	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	3 629	3 629	
Total	**457 003**	**401 531**	**0**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Néant

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2024	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 235 795	
Livrets et comptes épargne	2 580 109	52 613
Valeurs à l'encaissement	132 286	
Comptes à terme	1 000 000	37 450
Total	**4 948 191**	**90 063**

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Fournisseurs débiteurs		
→	465	
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons a recevoir du BN	111 706	78 398
→ Plvt auto	9 862	6 715
→ Divers produits à recevoir	4 141	20 355
→ Autres produits à recevoir du BN	3 580	9 258
→ Legs à recevoir du BN	162 667	
→	5 500	
Disponibilités		

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Charges locatives	837,24	
Assurance	2 652	
Contrat prestataires	140	
Total	**3 629**	**0**

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2024	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	1 400 000							1 400 000
→ Fonds de réserve générale	1 586 763							1 586 763
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	2 446 522	15 579						2 462 101
Excédent ou déficit de l'exercice	15 579	-15 579		481 457				481 457
Subventions d'investissement	13 313					1 348		11 965
Provisions réglementées								
Total	**5 462 177**	**0**	**0**	**481 457**	**0**	**1 348**	**0**	**5 942 286**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 *Tableau de variation*

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	24 000		24 000	0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	27 042	25 495	27 042	25 495
→				
Total	**51 042**	**25 495**	**51 042**	**25 495**

3.2.2.2 *Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.3 Dettes

3.2.3.1 *Etat des échéances*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 671	138 671		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	80 908	80 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	464 003	464 003		
Produits constatés d'avance		0		
Total	**683 582**	**683 582**	**-**	**-**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

3.2.3.2 *Détail des dettes fiscales et sociales*

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes fiscales :	**24 482**	**16 934**
→ Impôt sur les sociétés	21 063	11 782
→ Taxe sur les salaires	1 493	3 040
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 926	2 112
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	**56 425**	**56 778**
→ Urssaf/ Pôle emploi	15 598	16 947
→ Caisse de retraite	4 523	5 423
→ Caisse de prévoyance	2 818	3 114
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	21 120	17 256
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 715	11 317
→ Prélèvement à la source	2 651	2 721
Total	**80 907**	**73 712**

3.2.4 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	**99 263**	**51 200**
→ FNP - Factures non parevenues	19 739	20 814
→ FNP - Factures non parevenues (BN)	79 524	30 386
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	**0**	**0**
...		
...		
Dettes des legs et donations :	**0**	**0**
...		
Autres dettes :	**494 698**	**265 913**
→ CAP recherches et hôpitaux	463 000	238 639
→ Dettes sociales (CP et CS/CP)	30 836	25 320
→ CAP Autres	862	1 954
Total	**593 961**	**317 113**

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

013 - COMITÉ DES BOUCHES DU RHÔNE	Décembre 2024		Décembre 2023	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 465 617,58	1 386 596,89	1 119 834,65	1 021 811,58
1.1 Réalisées en France	1 465 617,58	1 386 596,89	1 119 834,65	1 021 811,58
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	658 054,07	579 033,38	704 426,39	606 403,32
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	807 563,51	807 563,51	415 408,26	415 408,26
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	257 595,67	241 027,71	254 333,59	254 161,59
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	257 595,67	241 027,71	254 273,59	254 101,59
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			60,00	60,00
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	195 479,24	163 865,08	195 566,38	166 553,11
3.1 Frais d'information et de communication	42 020,38	42 020,38	38 197,23	38 197,23
3.2 Frais de fonctionnement	139 205,50	107 591,34	143 246,82	114 742,18
3.3 Autres charges	14 253,36	14 253,36	14 122,33	13 613,70
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	25 495,00	25 495,00	46 242,00	46 242,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	21 064,00		11 782,81	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	1 965 251,49	1 816 984,68	1 627 759,43	1 488 768,28
EXCÉDENT OU DÉFICIT	481 457,25		15 579,13	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2024		Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 780,78	4 780,78	2 700,00	2 700,00
Réalisées en France	4 780,78	4 780,78	2 700,00	2 700,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	19 328,41	19 328,41	18 185,42	18 185,42
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	40 850,76	40 850,76	42 163,20	42 163,20
TOTAL	64 959,95	64 959,95	63 048,62	63 048,62

013 - COMITÉ DES BOUCHES DU RHÔNE	Décembre 2024		Décembre 2023	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 242 585,08	-2 242 585,08	-1 436 791,82	-1 436 791,82
1.1 Cotisations sans contrepartie	-78 944,00	-78 944,00	-82 848,00	-82 848,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-885 295,83	-885 295,83	-977 201,10	-977 201,10
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 278 345,25	-1 278 345,25	-376 742,72	-376 742,72
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-26 335,46		-4 546,74	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-18 106,42		-172,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-8 229,04		-4 374,74	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-126 746,20		-178 176,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-51 042,00	-51 042,00	-23 824,00	-23 824,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-2 446 708,74	-2 293 627,08	-1 643 338,56	-1 460 615,82

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2024		Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-64 959,95	-64 959,95	-63 048,62	-63 048,62
Bénévolat	-45 631,54	-45 631,54	-42 163,20	-42 163,20
Prestations en nature	-864,58	-864,58	-12 396,67	-12 396,67
Dons en nature	-18 463,83	-18 463,83	-8 488,75	-8 488,75
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-64 959,95	-64 959,95	-63 048,62	-63 048,62

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Ventes et prestations	1 100	490
→ Activité de récupération	8 955	12 288
→ Produits financiers	91 699	50 134
→ QP issues d'autres entités (du siège)	1 176 592	313 831
Total	**1 278 345**	**376 743**

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 *Parrainage des entreprises*

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 *Contributions financières sans contrepartie*

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 *Autres produits non liés à la générosité du public*

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Produits exceptionnels	4 811	3 409
→ Transferts de charges	3 418	966
→ Contributions financières autres	18 106	172
Total	**26 335**	**4 547**

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 124 704 00030

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	**0**	**0**

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la manière suivante : 20 % au fonctionnement, 20 % à la recherche, 30 % aux malades et 30 % à la prévention et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 22 septembre 2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	9 657	4 570	2 295	16 523
Assurance	1 831		1 026	2 857
Electricité et eau	9 428		2 357	11 785
Téléphone	9 170	200	2 342	11 712
Affranchissement	16 820	42 912	4 213	63 944
Autres (à préciser)				0
Total	**46 907**	**47 682**	**12 233**	**106 822**

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Actions pour les malades	73 189	73 299
Actions d'information, de prévention et de dépistage	73 189	73 299
Actions de formation		
Actions de recherche	64 074	66 716
Actions de societé et politique de santé	11 964	11 502
Frais d'appel aux dons et legs	77 216	76 656
Frais de fonctionnement (dont communication)	79 514	81 528
Total	**379 145**	**383 000**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	**2024**	**2023**
Actions pour les malades	332 567	325 284
Actions d'information, prévention,dépistage	157 383	209 780
Actions de formation	14 752	16 068
Actions de recherche	137 836	138 331
Actions autres	15 517	14 963
Total	**658 054**	**704 426**
Versement à d'autres organismes	**2024**	**2023**
Actions pour les malades	350 000	
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	457 564	415 408
Actions autres		
Total	**807 564**	**415 408**

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2024	2023
Frais d'information et de communication	42 020	38 197
Frais de gestion	114 755	118 538
Impôts et taxes	3 620	4 515
Cotisation statutaire	20 830	20 194
Dot° aux amortissements	13 980	13 614
Charges exceptionnelles	0	509
Charges financières	273	
Total	**195 479**	**195 567**

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2024	2023
Bénévolat	SMIC x 1,5	45 632	42 163
Prestation	Tarif négocié	865	12 397
Autres (dont dons en nature)		18 464	8 489
	Total	**64 960**	**63 049**

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction-nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de marchandises	674						2				676
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	233 810						77 451				311 261
Aides financières	91 740	807 564			162 010						1 061 314
Impôts, taxes et versement assimilés	11 503				1 889		3 620				17 012
Salaires et traitements	155 900				53 851		55 335				265 086
Charges sociales	66 516				23 365		24 178				114 059
Dotations aux amortissements, dépréciations et prov	55 921						13 980	25 495			95 396
Autres charges	41 661				16 481		20 830				78 972
Charges financières											0
Charges exceptionnelles	329						82				412
Impôt sur les bénéfices									21 064		21 064
TOTAL	**658 054**	**807 564**	**0**	**0**	**257 596**	**0**	**195 480**	**25 495**	**21 064**	**0**	**1 965 252**

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction-nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuite de biens			18 463		18 463
Prestations de services			865		865
Personnel bénévole	4 781			40 851	45 632
TOTAL	**4 781**	**0**	**19 328**	**40 851**	**64 960**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2024
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 000
Total	**6 000**

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
→ Régularisation de comptes de tiers	3 463
→ Quote part de subvention virée au CR	1 348
→ ...	
→ ...	
Total	**4 811**
Charges exceptionnelles	
→ Régularisations diverses	412
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	**412**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER — 013 - COMITÉ DES BOUCHES DU RHÔNE	Décembre 2024	Décembre 2023
Détails — RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	***-2 242 585,08***	***-1 436 791,82***
1.1 Cotisations sans contrepartie	*-78 944,00*	*-82 848,00*
1.2 Dons, legs et mécénat	*-885 295,83*	*-977 201,10*
Dons manuels non affectés	-881 824,02	-965 690,54
Dons manuels affectés	-3 471,81	-11 055,56
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécenat		-455,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	*-1 278 345,25*	*-376 742,72*
Manifestations		
Ventes (dont abonnement à vivre)	-520,00	-490,00
Prestations et autres ventes	-595,00	
Activités de récupération		-6 138,06
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-8 940,00	-6 150,18
Autres produits affectés		
Produits financiers	-91 698,69	-50 133,74
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-1 176 591,56	-313 830,74
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	***-51 042,00***	***-23 824,00***
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-2 293 627,08	-1 460 615,82
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-28 152,46
TOTAL	**-2 293 627,08**	**-1 488 768,28**

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	**3 873 377,43**	**3 837 458,67**
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	476 642,40	-28 152,46
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	55 102,50	64 071,22
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**4 405 122,33**	**3 873 377,43**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	***-64 959,95***	***-63 048,62***
Bénévolat	*-45 631,54*	*-42 163,20*
Prestations en nature	*-864,58*	*-12 396,67*
Dons en nature	*-18 463,83*	*-8 488,75*
TOTAL	**-64 959,95**	**-63 048,62**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 7[illegible]00030

LA LIGUE Détails — 013 - COMITÉ DES BOUCHES DU RHÔNE EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2024 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Décembre 2023 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	***1 386 596,89***	***1 021 811,58***
1.1 Réalisées en France	***1 386 596,89***	***1 021 811,58***
Actions réalisées par l'organisme	*579 033,38*	*606 403,32*
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	303 520,39	273 527,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	126 772,27	182 017,74
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	14 751,83	16 067,62
Actions de société et politique de santé	15 516,56	14 963,42
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	118 472,33	119 826,94
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	*807 563,51*	*415 408,26*
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	350 000,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	457 563,51	415 408,26
Programmes nationaux	*32 713,51*	*57 379,88*
Programmes régionaux et départementaux	*424 850,00*	*358 028,38*
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	***241 027,71***	***254 161,59***
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	***241 027,71***	***254 101,59***
Frais d'appel de dons	156 391,32	163 262,68
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	57 608,35	56 015,38
Frais de traitements des legs	1 822,82	
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	25 205,22	34 823,53
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		*60,00*
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		60,00
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	***163 865,08***	***166 553,11***
3.1 Frais d'information et de communication	***42 020,38***	***38 197,23***
Frais d'information et de communication externe	41 348,38	38 197,23
Frais d'information et de communication interne	672,00	
3.2 Frais de fonctionnement	***107 591,34***	***114 742,18***
Frais de gestion	83 140,83	90 033,64
Formation administrative		
Impôts et taxes	3 620,11	4 514,83
Cotisation statutaire 10%	20 830,40	20 193,71
3.3 Autres charges	***14 253,36***	***13 613,70***
Charges financières	273,03	
Dotations aux amortissements	13 980,33	13 613,70
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	**1 791 489,68**	**1 442 526,28**
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	***25 495,00***	***46 242,00***
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**476 642,40**	
TOTAL	**2 293 627,08**	**1 488 768,28**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	***4 780,78***	***2 700,00***
Réalisées en France	*4 780,78*	*2 700,00*
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	***19 328,41***	***18 185,42***
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	***40 850,76***	***42 163,20***
TOTAL	**64 959,95**	**63 048,62**

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2024	Manequin prev	1 319			1 319	277	
2024	Clim	3 292			3 292	649	
2024	Tablette	4 104			4 104	1 178	
2024	Mat téléphonie	4 367			4 367	1 197	
2024	Photocopieur	948			948	52	
2024	Machine à café	770			770	153	
	Total	**14 799**	**0**	**0**	**14 799**	**3 506**	

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret 442 724 704 00030

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	9	837		14 631
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	1500		26 220
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.		273,5		4 781
Total	**15**	**2 611**	**0**	**45 632**

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	5	8 218	5
Personnel mis à disposition			
CES et/ou autres....			
Total	**5**	**8 218**	**5**

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 344
6257 - Réceptions	Restauration	1 920
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	**5 265**

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 9.868 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité des Bouches-du-Rhône

7, Rue Francis Davso
13001 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2024

AUDITA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près

la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

25 Rue SYLVABELLE – 13 006 MARSEILLE

Ce rapport contient 7 pages

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité des Bouches-du-Rhône

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901

7, Rue Francis Davso

13001 MARSEILLE

Récépissé de déclaration n° 03.638 du 12 juillet 1958

à la préfecture des Bouches du Rhône

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

AUDITA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près

la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

25 Rue SYLVABELLE – 13006 MARSEILLE

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité des Bouches-du-Rhône

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901

7, Rue Francis Davso

13001 MARSEILLE

Récépissé de déclaration n° 03.638 du 12 juillet 1958

à la préfecture des Bouches du Rhône

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux membres du Comité,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030

relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

1 Convention avec l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale et l'IPC

Administrateur concerné : Jean-Paul BORG, administrateur de votre association et directeur du Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille.
Nature et objet : Financement sur une période du projet « Création d'une base de données multi-omiques à partir des modèles précliniques du projet PaCaOmics dans le but d'identifier de nouvelles cibles moléculaires pour surmonter la résistance au cancer du pancréas »
Modalités : Montant du financement attribué en 2024 : 111.850 €.

2 Convention avec l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale et l'IPC

Administrateur concerné : Jean-Paul BORG, administrateur de votre association et directeur du Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille.
Nature et objet : Financement du projet « identification de l'hétérogénéité des tumeurs pancréatiques ».
Modalités : Montant du financement attribué en 2024 : 113.000 €.

Marseille, le 06 mai 2025

AUDITA
Représentée par Patrice SEJNERA

Société inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

AUDITA
25 Rue Sylvabelle
13006 Marseille
Siret : 442 724 704 00030